Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 17 (1943)

Heft: 4

Artikel: Les origines de Lausanne

Autor: Biermann, Charles

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-870027

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LES ORIGINES DE LAUSANNE

L'article de M. Louis Blondel sur « Les origines de Lausanne et les édifices qui ont précédé la cathédrale actuelle », paru dans Etudes de Lettres du 1er avril 1943, appelle quelques réflexions. M. Blondel nous apporte, après le Dr Eug. Bach, sur les édifices qui ont précédé la cathédrale de Lausanne des renseignements tirés des fouilles entreprises à la fin du XIXe siècle, lors de la restauration de ce monument, fouilles dont les résultats n'ont malheureusement jamais été publiés. Deux cathédrales ont précédé l'actuelle sur le même emplacement et s'inscrivent facilement dans son périmètre, grâce à leurs dimensions plus réduites: la première remontait au début du IXe siècle, si c'est bien celle à laquelle s'applique la mention du 28 juillet 814, sous l'épiscopat de Frédaire (814-825); elle aurait été édifiée peu de temps auparavant, sous l'épiscopat d'Uldaric, prédécesseur de Frédaire; la deuxième fut construite par l'évêque Henri de Bourgogne au début du XIe siècle; la cathédrale actuelle fut mise en chantier dès l'époque de Landri de Durnes, soit à la fin du XIIe siècle.

Quant à l'église des évêques antérieurs au IX^e siècle, il faut la chercher, suivant M. Blondel, dans l'église de Saint-Thyrse, d'abord abbatiale, où l'évêque Marius fut enseveli, et qui prit plus tard le nom de Saint-Maire; celle-ci se trouvait au point culminant de la Cité, près du château actuel.

Ce n'est pas qu'on n'ait pas trouvé sur l'emplacement de Notre-Dame des substructions plus anciennes que la cathédrale du IXe siècle; mais elles appartenaient à des édifices civils; la facture des unes, celles de l'Ouest, les fait remonter à la fin de l'époque mérovingienne ou au début de l'époque carolingienne (VIIIe - IXe siècles); elles appartiennent à un palais fortifié ou château, probablement celui des premiers comtes de Vaud. Les autres, celles de l'Est, sous le chœur actuel, sont plus anciennes, quoiqu'elles aient été englobées postérieurement dans le château mérovingien, séparées de l'ensemble de l'Ouest par une cour, dans laquelle la première cathédrale fut construite. Elles formaient tout d'abord la base d'une tour quadrangulaire, sur caves voûtées, que M. Blondel attribue, d'après la méthode de construction, à l'époque romaine, plus précisément au IVe ou au Ve siècle.

Voilà les faits. M. Blondel croit pouvoir en tirer la preuve que la Cité de Lausanne a constitué dès les temps préhistoriques un oppidum, occupé d'une manière continue en même temps que le site de Vidy, tantôt laissant à celui-ci la prédominance, comme ce fut le cas pendant la période de la paix romaine, tantôt, aux époques d'insécurité, regagnant son importance précédente. La Lousonna primitive aurait été à la Cité, et c'est elle qui aurait donné son nom au vicus du lac. Cette opinion est contraire à celle qui régnait jusqu'ici, d'après laquelle il y aurait eu occupation, non pas simultanée, mais successive, du site de Vidy d'abord, de celui de la Cité plus tard.

M. Blondel s'appuie tout d'abord sur l'autorité de M. Albert Grenier, qui compare Lausanne près de son lac aux « ports de mer préhistoriques sur toutes les côtes méditerranéennes. La ville reste un oppidum et se gare des coups de main et entreprises hostiles que les eaux amènent facilement ». Cette raison, cependant, ne joue pas, puisque nous voyons justement à l'époque préhistorique la population de la région lémanique groupée, du moins dans la partie occidentale, où les rives s'y prêtent le mieux, en cités lacustres, établies sur pilotis; non peut-être toute la population, mais tout au moins une forte proportion, à en juger d'après le matériel qu'elle nous a laissé; elle s'y trouvait à l'abri des attaques aussi bien d'ennemis venus par le lac que de ceux qui arrivaient par terre. Là où l'eau était trop profonde, comme à Vevey, c'était dans les terres amphibies du delta torrentiel que les pilotis étaient plantés. Pour ce qui en est de Lausanne, elle possédait, justement à Vidy, une station lacustre, de l'âge du bronze, aujourd'hui entièrement ensablée. Parmi les inscriptions romaines 1 trouvées sur l'emplacement du vicus de Vidy, il en est qui font mention du culte des Suleviae, génies familiers dont les habitants de la Gaule et de la Germanie réclamaient la protection. Par ce culte, le bourg romain se rattache à la période antérieure à la conquête de Jules César. Ainsi est prouvée la continuité de l'habitat de Vidy, depuis l'époque préhistorique jusqu'à la chute de l'empire romain. L'absence de monnaies postérieures au IVe siècle fait penser que la Lousonna du bord du lac fut abandonnée à la suite des invasions alémaniques du milieu du IVe siècle ou du commencement du Ve.

La même preuve n'a pas été apportée, quoiqu'en pense M. Blondel, pour le site de la Cité. Les squelettes teintés en ocre, ou qui tenaient un peu d'ocre dans la main, sont caractéristiques des sépultures néolithiques ou de celles du bronze, même tardif. La hache de serpentine trouvée dans les fondations du Palais de Rumine remonte également au néolithique. Mais je ne saurais y voir la preuve d'une « occupation » préhistorique. Ces restes sont trop peu nombreux pour qu'on puisse conclure à autre chose qu'au passage de chasseurs ou autres nomades, ou à des présences individuelles.

Des poteries ont été retrouvées sous la cathédrale. M. Blondel les a étudiées. Les plus anciennes remontent à la Tène III, c'est-à-dire à l'époque gauloise, les plus récentes s'espacent du V^e siècle au mérovingien. M. Blondel ne considère guère comme admissible le transport de ces poteries de Vidy à la Cité.

Quant aux constructions retrouvées, rappelons que, d'après M. Blondel lui-même, elles ne remontent pas plus haut que le IVe ou le Ve siècle, c'est-à-dire à l'époque même où la Lousonna de Vidy était abandonnée et où, d'après l'opinion courante jusqu'ici, le site du bord du lac était délaissé pour celui des hauteurs. Elles n'apportent pas de preuve en faveur de l'hypothèse de M. Blondel plus qu'en faveur de l'autre.

¹ Cf. Paul Collart et Denis van Berchem. Inscriptions de Vidy. Association du Vieux Lausanne. Fouilles de Vidy. II. Lausanne, 1939, p. 12 et pl. IV. 1.

En revanche, l'origine du nom de Lousonna ou Leusonna, telle que l'a établie M. P. Aebischer, soit le nom celtique Lausa signifiant pierre aplatie, dalle, ardoise, accompagné d'un suffixe -onna à valeur individualisante, renvoie plutôt au site de Vidy qu'à celui de la Cité 1. La pierre dont le nom aurait passé au site serait la fameuse Pierre Oupin, qui se voyait sur la rive du lac jusqu'au début du XIXe siècle. D'après la Chronique lausannoise de Plantin, elle portait trois figures humaines sculptées, dans lesquelles il faut reconnaître une représentation des Matres, ces divinités tutélaires, auxquelles s'adressait, en Helvétie, un culte dont nous trouvons tant de traces dans les inscriptions, les objets votifs, etc. Transportons ce nom de Lousanna d'abord à la Cité, on ne voit plus bien à quoi il se rapporte, car l'attribution de ce terme à la Grande Roche (Magne rupis), qui termine la position Sud de l'oppidum, comme le veut M. Blondel, se heurte au fait que Lause ou Lauze, terme qui s'emploie encore en Valais, par exemple, désigne une pierre détachée, plate, plutôt qu'un rocher faisant corps avec le relief.

De toute l'argumentation de M. Blondel, il ne reste, comme on voit, pas grand'chose, rien qui nous fasse abandonner l'opinion courante de la succession (et non de la simultanéité) des deux sites de Lausanne, et de la transmission du nom de l'ancienne localité du bord du lac à la nouvelle bourgade de la colline.

M. Blondel va jusqu'à tracer le plan topographique de l'oppidum de Lausanne, dont il indique même l'emplacement des murs, très proches, dit-il, des deux rues de la Cité-Devant et de la Cité-Derrière. Rappelons qu'on n'en a trouvé aucune trace, aucune substruction.

D'après Déchelette, les oppida gaulois étaient de véritables villes, occupées par une population fixe, comprenant divers corps de métiers. Bibracte, par exemple, l'oppidum des Eduens, a gardé dans un état exceptionnel de conservation les substruc-

¹ Cf, Paul Aebischer. Le nom de Lausanne. Revue d'histoire Suisse. Tome XI, fasc. 3, 1931, pp. 286-290.

tions de ses demeures façonnées. Rien de pareil à la Cité de Lausanne.

Si « occupation » il y a eu, il ne peut s'agir que d'un lieu de refuge, un site naturellement fortifié et facile à aménager, où en cas de danger la population des environs pouvait trouver une certaine sécurité. Le Manuel de Déchelette et Grenier (t. V., p. 189), parle des enceintes préhistoriques, qui ont servi de refuge dans toutes les époques troublées, depuis le néolithique jusqu'au bas moyen âge. Nous en connaissons en Suisse une, qui est caractéristique, c'est celle de l'Uetliberg, au-dessus de Zurich, où les trouvailles vont de l'âge de la pierre à la période romaine. Si l'Uetliberg, avec ses 870 m. d'altitude, domine davantage Zurich (408 m.) et en est plus éloigné (4 km. à vol d'oiseau) que la Cité (526 m. d'altitude et 2.750 m. de distance en ligne droite) ne l'est de Vidy, les différences ne sont pas telles qu'on ne puisse appliquer au site de la Cité de Lausanne un rôle identique à celui de l'Uto. Les restes humains ou de l'industrie humaine recueillis à la Cité s'expliquent suffisamment par une occupation occasionnelle, en divers moments de la préhistoire, sans qu'on soit obligé de recourir à l'hypothèse d'un oppidum.

Jusqu'à plus ample informé, restons-en donc à l'interprétation traditionnelle des deux sites de Lausanne.

Charles BIERMANN.